

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE****COVID-19 – Etat civil de la Ville de Liège**

Etant donné l'épidémie de Coronavirus, l'Echevinat de l'Etat civil et de la Citoyenneté de la Ville de Liège, en collaboration avec Monsieur le Bourgmestre de la Ville de Liège et ses services ainsi qu'en concertation avec le Département des Affaires citoyennes, a décidé de prendre des mesures pour, d'une part, assurer la santé publique des citoyens et, d'autre part, veiller au personnel des Services tout en garantissant, pour l'instant, une permanence du Service public.

Concernant les Citoyens:

- Les Mairies de Quartier, en raison de la fluidité observée dans les salles d'attente et au vu des statistiques de passage, ne connaîtront pas de modifications;
- l'Espace Guillemins, en sa Mairie de Quartier et son Service des étrangers, en raison du nombre important de citoyens en ses locaux confinés verra la réception du public aménagée comme suit :
  - Mairie de quartier : le citoyen est invité à recourir, en priorité, au service en ligne e-guichet disponible sur le site Internet de la Ville de Liège. La Mairie recevra, uniquement, sur rendez-vous via le numéro d'appel spécifique 04 221 82 29.
  - Service des étrangers : le Service recevra, uniquement, sur rendez-vous via les numéros d'appels spécifiques 04 221 82 34 ou 04 221 82 40.

La mise en œuvre de ces mesures prendra cours à partir du vendredi 13 mars 2020 avec une présence policière souhaitée afin de veiller à la pacification de la réalisation desdites mesures pour éviter tout effet de groupe résultant d'énervements éventuels, pour précéder tout conflit potentiel et pour sécuriser le personnel.

Concernant le personnel des Services:

Une attention toute particulière leur est accordée vu la proximité avec le citoyen : des gels désinfectants sont mis à leur disposition ainsi que des gants.

Ces mesures sont prises actuellement en étant attentifs à l'évolution de la situation qui pourrait engendrer une révision desdites mesures.

Le Bourgmestre, l'Échevinat de l'Etat civil et de la Citoyenneté de la Ville de Liège et le Département des Affaires citoyennes se veulent, particulièrement, soucieux d'assurer un équilibre entre le Service aux Citoyens et les précautions afférentes relevant de la Santé publique.

Contact :

Marie Bukowicz – 04 221 93 96 – [marie.bukowicz@liege.be](mailto:marie.bukowicz@liege.be)